

# Procédure pour la revalorisation des équipements scientifiques dans le cadre du programme OREL



Décembre 2025

Université  
de Montréal  
et du monde.



OPTION  
RÉUTILISATION  
DES ÉQUIPEMENTS  
DE LABORATOIRE

Vous avez des équipements scientifiques dont votre faculté veut se départir car il n'est plus utilisé ou devenu désuet? Le **programme OREL (Option Réutilisation des Équipements de Laboratoire)** peut vous aider dans la recherche de clients pour la relocalisation de vos appareils et fournitures scientifiques.

Le programme OREL encourage le développement d'une économie circulaire offrant une deuxième vie aux équipements scientifiques dont les membres de notre communauté de recherche souhaitent se départir.

En conformité avec les obligations légales, réglementaires et contractuelles auxquelles est soumise l'Université de Montréal, OREL privilégie la relocalisation en vue du réemploi au sein de sa communauté scientifique, sous la forme de dons.

En l'absence d'intérêt pour une offre de matériel après quelques mois, OREL peut rechercher des clients à l'externe, selon l'ordre de priorité suivant :



Autres institutions d'enseignement, ainsi que leurs centres de recherches affiliés, sous la forme de dons;



Organismes à but non lucratif (OBNL), sous la forme de dons;



Particuliers ou entreprises privées (laboratoire, centres de recherches), sous la forme de ventes.

Les équipements achetés avec du financement provenant des fonds subventionnaires de la recherche sont soumis à une réglementation en lien à leur mise en vente ou leur don à des institutions ou à des individus hors de l'Université de Montréal. Par exemple, tout équipement de nature scientifique est la propriété de l'Université.

Les équipements et fournitures récupérés par OREL sont soumis aux protocoles de décontamination de la SST afin de pouvoir être mis à la disposition des clients.

Si vous faites partie de la communauté scientifique de l'Université de Montréal et souhaitez vous procurer des équipements réutilisables en très bon état, plutôt que d'investir dans l'achat onéreux d'appareils neufs, communiquez-nous la liste de ce que vous cherchez. L'équipe d'et les OREL tentera de trouver la pièce idéale.



Pour rester informé des offres et demandes, d'appareils et de fournitures du programme OREL, inscrivez-vous à notre liste d'envoi. Vous serez avisés de la mise en ligne sur notre plateforme de type marketplace.

Les dons d'appareils et de fournitures, les demandes de recherches d'équipement ainsi que les demandes d'ajout à la liste d'envoi doivent être adressées à [orel@umontreal.ca](mailto:orel@umontreal.ca).

*À noter : le programme OREL gère uniquement la relocalisation des appareils usagés mais fonctionnels et des fournitures neuves ou usagées réutilisables.*



Unité du développement durable

